



Aerenzdallgemeng

AVIS AU PUBLIC

Concerne : modification temporaire du règlement de circulation en vue des travaux de réparation au réseau de l'eau potable à Medernach, « Renkebiert ».

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons qu'en raison des travaux de réparation au réseau de l'eau potable à Medernach, la rue « Renkebiert » sera barrée partiellement à toute circulation à partir **du lundi, 7 septembre 2026 jusqu'au mardi, 8 septembre 2026 inclus entre les maisons n°10 et n°18.**

Un plan renseignant sur le tronçon concerné figure ci-dessous.

La modification temporaire du règlement de la circulation est signalée par des panneaux adéquats, conformément aux prescriptions du code de la route.

Nous vous prions de bien vouloir prendre vos dispositions dès à présent.

Tout en vous remerciant de votre collaboration et en comptant sur le bon sens de chacun dans l'intérêt du bon déroulement du chantier, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.



Medernach, le 4 septembre 2026

Le collège échevinal
Bob Bintz, *bourgmestre*,
Daniel Baltes et Jean-Pierre Schmit, *échevins*



Administration communale
de la Vallée de l'Ernz

18, rue de Larochette
L-7661 Medernach

Tél. : 83 73 02-1
Fax : 87 96 65

secretariat@aerenzdall.lu
www.aerenzdall.lu